

L'exposition 130 ans de relations diplomatiques entre la Roumanie et la France, la Grande Bretagne et l'Allemagne

Le 8/20 février 1880, les missions diplomatiques de la France, de l'Allemagne et de la Grande Bretagne ont transmis au ministère des Affaires Etrangères de la Roumanie des notes diplomatiques par lesquelles les trois puissances reconnaissaient l'indépendance de l'Etat roumain.

Pendant les mois suivants, les trois puissances occidentales ont envoyé leurs représentants diplomatiques à Bucarest: William Arthur White (représentant de l'Angleterre), le comte Ludwig von Wesdehlen (l'Allemagne) et Jules Ducros-Aubert (la France). Les représentants roumains désignés pour représenter la Roumanie ont été Nicolae Callimachi-Catargi à Londres, Gheorghe Varnav-Liteanu à Berlin et Mihail Kogalniceanu à Paris. Cette première vague de diplomates roumains de très bonne condition et éducation occidentale (surtout à Paris et à Berlin) ont établi un standard très élevé qui a assuré une époque d'or de la diplomatie roumaine pour un demi-siècle.

La présence de l'Etat indépendant roumain sur la scène politique européenne est le résultat d'un long processus, impliquant l'héritage de Napoléon III et le système des alliances soumises au *Real-politik* bismarckien, dans un contexte européen en permanent changement. L'événement immédiat auquel on peut se rapporter est le Congrès de Berlin (1878), à l'occasion duquel l'indépendance de l'Etat roumain a été reconnue, conséquence de la participation de l'armée roumaine à la résolution de la crise orientale. Mais la reconnaissance était soumise à des conditions : élimination de toute restriction religieuse dans l'exercice des droits civils et politiques existantes dans l'article 7 de la Constitution de 1866 ; la cession du sud de la Bessarabie à la Russie; le rachat par l'Etat roumain de certaines actions des chemins de fer exécutés par des constructeurs allemands. La Roumanie obtenait en revanche le Delta du Danube, l'Île des Serpents et une partie du nord de la Dobroudja (la lignée Silistra-Mangalia). La Roumanie avait aussi l'obligation d'assurer un couloir de transit des armées russes vers la Bulgarie, mais pour une période limitée à neuf mois. La reconnaissance par les pouvoirs occidentaux est survenue lors de mise en œuvre de ces clauses assumées.

Une fois reconnu comme acteur sur la scène internationale, le statut international de l'Etat roumain a continué d'augmenter quand, en 1883, le Parlement a proclamé la Roumanie comme royaume, octroyant au prince Carol de Hohenzollern-Sigmaringen le titre de Roi. La politique extérieure du nouveau royaume pencha vers l'alliance avec les Puissances Centrales, mais dans la première guerre mondiale la Roumanie est entrée du côté de la Grande Entente.

La politique internationale au XX^{ème} siècle a connu des moments où les Etats dont ont célèbre les relations se sont trouvés dans des alliances opposées. Ils se retrouvent tous, au XXI^{ème} siècle, membres de l'Union européenne, au moment de cette célébration.

L'exposition a plusieurs sections qui reflètent les relations avec chacun des trois Etats occidentaux: la reconnaissance de l'Etat roumain indépendant par chacun d'eux, l'activité des diplomates roumains à Paris, à Berlin et à Londres, et des diplomates étrangers à Bucarest; le nouveau Royaume et sa présence sur l'échiquier politique européen. Les documents exposés sont des notes diplomatiques, des télégrammes, lettres de créance, des décrets émis par Charles I^{er} pour déléguer ses représentants auprès de ces grandes puissances, des discours d'accréditation, traités, conventions commerciales et de

navigation, le contrat de mariage du prince héritier Ferdinand avec la grande fille de la reine Victoria, Marie d'Edinburgh (future reine Marie de Roumanie), les cahiers du roi Charles, photographies des hommes politiques de Roumanie, France, Grande Bretagne et d'Allemagne qui ont participé aux événements qu'on évoque.

Les institutions qui ont collaboré avec les Archives Nationales de Roumanie pour le succès de cette exposition sont les Archives Diplomatiques auprès du Ministère des Affaires Etrangères de la Roumanie, les Ambassades de la France, de l'Allemagne et du Royaume Uni à Bucarest, avec la contribution documentaire du Centre des Archives Diplomatiques de la France, Archives Politiques du Ministère des Affaires Etrangères d'Allemagne. Le consultant scientifique de l'exposition a été Mr. Rudolf Dinu, de l'Université de Bucarest.



Laura Dumitru